

**DIRECTION GENERALE**

B.P 1588 DOUALA

Tél : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17

[www.cncc.cm](http://www.cncc.cm)



**HEAD OFFICE**

B.P 1588 DOUALA

Tél : 233 43 67 67 ; Fax : 233 43 70 17

[info@cncc.cm](mailto:info@cncc.cm)

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) porte à la connaissance des Chargeurs, Armateurs, Transitaires et autres opérateurs économiques, qu'à compter du 02 janvier 2025, la procédure de délivrance du BESC à l'export dans l'Application BESC 3.0, ayant subi des modifications, se présentera ainsi qu'il suit :

- L'opérateur se connecte à l'Application BESC 3.0 ;
- Approvisionne son compte ;
- Inscrit dans le formulaire de création du BESC export le numéro de transaction (numéro EP) ;
- Complète les informations du formulaire ;
- Soumet son BESC et obtient un BESC provisoire ;
- Une fois la marchandise embarqué, il obtient le BL auprès du consignataire ;
- Se connecte à nouveau à l'Application BESC 3.0, ouvre le BESC provisoire, y joint les documents exigés (BL, facture commerciale, facture fret et le ticket de pesée pour les marchandises conteneurisées) ;
- Soumet le BESC pour validation au plus tard 5 jours après le départ du navire transportant la cargaison. Passé ce délai, le paiement est majoré d'une pénalité dite de soumission tardive s'évaluant à 200% de la valeur du BESC ;
- L'opérateur obtient un BESC export validé.

Le Directeur Général du CNCC compte sur votre bonne compréhension et vous invite à contacter pour tout complément d'information, l'un des responsables ci-après :

- **M. TSAGUIM Elvis**, Directeur des Opérations et des Projets, à l'adresse [e.tsaguim@cncc-cm.org](mailto:e.tsaguim@cncc-cm.org), téléphone +237 670 205 934 ;
- **M. KOUM Claude Cyriac**, Chef de Division des Systèmes d'Information, à l'adresse [c.koum@cncc-cm.org](mailto:c.koum@cncc-cm.org), téléphone +237 670 207 496.



Le Directeur Général

*Auguste Mbappe Ponda*